



# Compte rendu du conseil d'école du 6 novembre 2014

## Membres présents :

- La Municipalité représentée par M. Lemazurier maire adjoint et Mme Fauvel en charge des affaires scolaires.
- 13 parents d'élèves élus à l'élection du 10 octobre
- L'équipe enseignante de l'école soit 16 professeurs d'école

Absents excusés : Mme Loyer IEN, Mme Lemasson et M. Joret (parents d'élève), Madame Mélis, Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN).

## Composition et prérogatives du conseil d'école (code de l'Education art. D411-1 et 2)

Le Directeur rappelle qu'il est des compétences du conseil d'école de voter le règlement intérieur, de statuer sur l'organisation de la semaine (horaires, Tap...).

### 1. « Géographie » de l'école Julien Bodin (présentation issue de l'application « base élève »)

Le Directeur présente le tableau des effectifs au 6 novembre et effectue quelques constats :

☞ **les effectifs** : 376 élèves selon la répartition suivante :

- 125 élèves de maternelle sur 5 classes : TPS-PS-MS, 2PS-MS, MS-GS (avec Mme Vilquin nouvellement nommée) et GS.
- 9 élèves de CLE1 (classe externalisée de l'IDRISS)
- 13 élèves en CLIS
- 229 élèves en élémentaire sur 9 classes : 2CP, CP-CE1 (avec Mme Raynel, nouvellement nommée), CE1, CE1-CE2, CE2, CM1, CM1-CM2 A (avec Mme Hiraut à 50% et Mme Marie).

☞ **Les parcours scolaires** : M. le directeur indique que seuls deux élèves de CP ont été maintenus. A la rentrée, 4 élèves de CP, 1 élève de CE2, et 5 élèves de CM2 ont un an de retard tandis qu'un élève de CE2 et 3 élèves de CM2 ont un an d'avance. Ce constat illustre la volonté de l'équipe enseignante de respecter au mieux le rythme d'apprentissage des élèves.

☞ **Le périscolaire** :

- 45% des élèves restent à l'étude ou fréquentent la garderie.
- 22% des élèves fréquentent la garderie le matin et le soir.
- 61% des élèves déjeunent au restaurant scolaire.

☞ **La répartition des élèves par commune de résidence** :

- 2 élèves sur 3 sont domiciliés à Marigny.
- 10% des élèves viennent de Montreuil/Lozon ou du Mesnil Amey.
- 22% des élèves sont hors commune.

### ☞ **La répartition des élèves résidant à Marigny :**

- 81% des enfants fréquentent Julien Bodin
- 13% l'école privée ;

A la rentrée de septembre, le pourcentage de PS inscrits à l'école privée n'a pas augmenté de manière significative (16%) ce qui laisse à penser qu'il n'y a pas de rejet de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

### ☞ **Les perspectives**

- Il y aura 34 départs de CM2 en fin d'année ;
- La cinquantaine d'enfants nés en 2012 et domiciliés à Marigny impliquerait une augmentation de 8 à 12 élèves à la rentrée 2015.
- Peut-on envisager l'ouverture d'une classe ?

❖ **Conclusion:** Le fort dynamisme démographique de la commune a des répercussions positives sur les effectifs de l'école. Ce phénomène assez remarquable dans le contexte départemental actuel est pris en compte par la municipalité.

## 2. **Présentation du règlement intérieur de l'école** (en référence au règlement type départemental)

Le Directeur propose deux changements par rapport au règlement précédent :

- La modification des horaires liée à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ;

- dans le paragraphe « soins et urgences », l'ajout de la mesure suivante : « *Dans tous les cas jugés importants, l'école appelle le 15 et l'enfant est évacué (si nécessaire) selon les modalités définies par le médecin régulateur du SAMU* ».

☞ Intervention d'un représentant de parents : certains enfants dont les parents ne respectent pas le règlement de la garderie La Tarentelle (de statut associatif) peuvent ne pas être pris en charge par celle-ci.

Après discussion, cette intervention conduit à modifier le règlement comme suit :  
« *Passées 10 minutes à l'issue des cours, les élèves de la maternelle et de CP, faute d'une prise en charge par une personne habilitée, seront confiés aux services de la garderie, **sous réserve de leur inscription et de leur acceptation** par la-dite association.* »

❖ Le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

## 3. **Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**

**Questions à Mme Jenny Dromain**, responsable de l'ACLAM, qui coordonne le PEDT (projet éducatif de territoire)

Q : *Est-ce que les enfants pourront s'inscrire et faire des choix parmi les activités proposées ?*

R : Les enfants tournent sur les ateliers, c'est ce qui était prévu au départ. Mais on y réfléchit car on a constaté que certains enfants manifestaient leur déception par un comportement inadapté. Bientôt, l'enfant pourra faire des choix et ils seront respectés dans la mesure du possible.

Rappel : il y a 7 animateurs qui interviennent. Le football, la gymnastique et le tennis sont réservés aux licenciés.

Q : *Est-ce qu'il serait possible de savoir ce que font nos enfants aux TAP?*

R : oui, c'est affiché sur le tableau de l'école et on peut regarder sur le site de l'école ([www.ecole-elementaire-marigny.etab.ac-caen.fr](http://www.ecole-elementaire-marigny.etab.ac-caen.fr))

On fonctionne par thème. Des réunions régulières permettent d'améliorer le fonctionnement.

Q : *Une réunion bilan est-elle possible, avec des représentants de parents ?*

R : oui, une réunion a eu lieu avec les autres écoles.

Mme Fauvel, adjointe chargée des affaires scolaires, propose une réunion spécifique pour l'école de Marigny à laquelle deux représentants des parents seront invités.

Rappel du directeur : il y a un cahier de doléances dédié aux TAP sur lequel les parents peuvent écrire. Il doit servir. Il se trouve à l'entrée du bureau direction.

Avec la volonté d'améliorer le fonctionnement des Tap, Mme Dromain annonce :

- en fin de période, l'animateur distribuera un bilan à remplir par chaque enfant pour recueillir son ressenti et le prendre en compte ;
- un travail a été mené sur une échelle des sanctions au sein du groupe d'animation ; pour la 2ème période, les règles sont en place ;
- tous les sports ont un lieu couvert.

A l'issue de l'échange, le directeur remercie Laura Detheve (responsable des TAP pour l'école de Marigny) qui allie grande disponibilité et efficacité.

#### **4. Les projets de classe**

Les enseignants de l'école interviennent pour présenter succinctement les projets envisagés.

- ☞ Pour les maternelles :
  - Spectacle de l'Aclam
  - projet du grain de blé au pain avec plantation et visite d'une ferme.
- ☞ Pour les CP B, projet autour de l'osier : partir à la rencontre des saules dans la vallée verte, travailler sur l'usage du saule et visiter l'oseraie à Rémilly sur Lozon.
- ☞ Pour les CP A et les CE1, projet sur le lait et ses transformations avec visite d'une ferme et visite de l'usine Réo à Lessay
- ☞ Pour les cm1, projet cirque avec les Saltimbrés
- ☞ Pour les cm2, séjour à paris.

#### **Autres projets mobilisant l'école**

- ☞ les arts plastiques au collège : Mme Toutain utilisera la salle mise à disposition par le collège pour mener un travail sur Calder avec les correspondants d'Hébécrevon.
- ☞ le jardin de l'école : l'OCCE apportera documentation et conseil aux différentes actions qui vont voir le jour au cours de l'année et qui mobiliseront de nombreuses classes de l'école.
- ☞ projet musique et chant choral pour l'école: un travail est prévu avec François Lemonnier et David Houel (pianiste) mais aussi avec l'intervention du conseiller pédagogique départemental.

Tous ces projets bénéficieront d'une aide de l'APE.

#### **5. Relation parents-enseignants**

Le directeur déplore la faible fréquentation des réunions de rentrée destinées aux parents. Il insiste sur le fait qu'il ne faut hésiter à prendre contact avec les enseignants

par le biais du cahier de liaison.

Le site de l'école est lui aussi un outil de communication et d'information sur la vie de l'école ; un espace privé a été créé pour permettre aux parents d'accéder aux contenus en accès restreint ; pour ce faire, l'ensemble des parents a été destinataire des identifiants suivants :

**login: parents**  
**mot de passe : jbodin**

L'APE est un partenaire important de l'école, le calendrier des manifestations qu'elle organise est consultable sur le site de l'école.

## **6. Les travaux**

☞ Réalisés :

- La réfection de la classe 7 qui accueille la 15ème classe (CP/CE1) ;
- Mise en place d'une sonnerie qui doit permettre le respect des horaires mais le directeur déplore encore quelques retards.
- Le couloir des CM1 a été repeint, celui des maternelles reste à faire. M. le Maire en prend note.

M. le maire tient à évoquer les problèmes de stationnement à l'entrée de l'école : il est bien conscient du manque de places autour de l'école mais tient à mettre en garde contre tout stationnement illicite qui met en péril la sécurité des usagers. Il rappelle également le fonctionnement de l'arrêt minute : sa fonction c'est de donner la possibilité de déposer ou de reprendre les enfants tout en restant au volant de son véhicule.

## **7. Actions de promotion de la lecture**

Un axe du projet d'école étant la promotion de la lecture, le directeur fait un bilan d'étapes des actions engagées.

☞ temps scolaire

- Fréquentation régulière de la BCD avec le concours de Mme Le Meur qui accueille les élèves par demi-groupe classe
- CM lecteurs pour les petits - intervention des CM2 dans les classes de petits
- Opération « lire c'est partir » mise en vente, à prix très bas, de livres sélectionnés par l'équipe enseignante, pour permettre à toutes les familles d'offrir un livre aux enfants

☞ temps périscolaire

○ "Lire et faire lire" : Mesdames Lesot et Fouquet, membres de l'association "lire et faire lire" font des animations "lecture" à des groupes de 6 enfants volontaires. Pour cette première période, 6 élèves GS, 12 élèves de CP et 6 élèves de CM ont profité de ces animations sur le temps du midi.

## **8. USEP**

L'assemblée générale qui a eu lieu le 13 octobre a permis de faire le bilan de la première année d'existence de l'association. Au cours de l'année 2013-2014, nous avons eu :

- 91 licences enfants
  - 6 rencontres pour les cycles 2
  - 9 rencontres pour les cycles 3.
- ☞ Budget : un déficit de 160€ lié au coût du transport. Afin d'en limiter les frais, il a été décidé de mettre en place
- un covoiturage (cas des rencontres avec moins de 10 participants)
  - un transport en car mutualisé avec d'autres écoles (de 10 à 20 inscrits)

☞ Calendrier des rencontres 2014-2015 : il est disponible sur le site de l'école. Pour les rencontres d'une journée, un échange de service entre enseignants aura lieu le mercredi matin. La participation financière à une rencontre passe de 2€ à 2€50 pour, une nouvelle fois, l'équilibre des comptes - l'APE accordant une subvention exceptionnelle à l'USEP pour combler le déficit de l'exercice précédent.

## **Questions diverses**

*Qu'en est-il de l'utilisation du wi-fi dans l'école ?*

Réponse du maire : Tout est en ordre, conforme à la législation ; les deux endroits où il restait du wi-fi permanent sont neutralisés ainsi l'accès permanent à l'internet se fait par le réseau filaire et seules les "classes mobiles" utilisent sur des durées réduites le réseau wi-fi.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur clôt ce premier conseil d'école en soulignant que le compte rendu sera disponible sur le site de l'école dès le 10 novembre.